

l'association soutient la **création, la reprise et la croissance d'entreprises** sur le Pays de Vitré et de la Roche aux Fées, depuis 1999 en accordant un prêt d'honneur ainsi qu'un suivi post-crédation, et pour certains, un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.

Une partie de
nos bénévoles



Les cotisations représentent une part importante de nos ressources de fonctionnement et rien ne serait possible sans cette forme de financement.

Réduction fiscale

L'ensemble des dons et cotisations à **Initiative Portes de Bretagne, association reconnue d'utilité publique**, ouvrent droit à une réduction fiscale car ils remplissent les conditions générales prévues *aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts* :

Particuliers : bénéficiez d'une **réduction d'impôt égale à 66 % du montant** de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €. Attention la fraction de don ayant donné lieu à réduction d'IFI, ne peut ouvrir droit, parallèlement, à réduction d'IR. Lorsque le don est éligible aux deux dispositifs, le donateur pourra choisir l'un ou l'autre ou bien décider de ventiler son don.

Entreprises : bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant** de votre don, plafonnée à 0,5% (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise ou à 20 000 € pour les entreprises réalisant jusqu'à 2 000 000 d'euros de chiffres d'affaires annuel. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Le bulletin suivant est remplissable, et sert de justificatif pour votre comptabilité.

Merci de nous le transmettre complété lors de votre règlement.

Vous recevrez ultérieurement, le Cerfa "reçu de dons" à hauteur de votre contribution totale qui sert de justificatif pour l'administration fiscale.

CONTACTS

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Mail	<input type="text"/>		
Entreprise (si concerné)	<input type="text"/>	Adresse (entreprise ou particulier)	<input type="text"/>		
Sarl, Sas...	<input type="text"/>	SIREN	<input type="text"/>	Effectifs	<input type="text"/>

MA CONTRIBUTION

➤ ADHÉSION

Je m'engage à soutenir les actions d'Initiative Portes de Bretagne en adhérant ou en renouvelant mon **adhésion** au titre de :

- Personne Physique** (Bénévole, micro entreprise) 30 €
- Entreprise** 100 €

➤ ADHÉSION Uniquement pour les membres des comités.

La participation relève d'une validation en conseil d'administration

- Membre qualifié** *personne physique* 30 €
- Membre qualifié** *personne morale* 100 €
- Organismes financiers** (*banques, assurances, mutuelles, ...*) 300 €
- Opérateurs** (*experts-comptables, toutes autres structures œuvrant dans le champ du développement économique et de l'insertion professionnelle*) 300 €
- Chambres consulaires** 500 €

➤ Et/ou DON

« **NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL** »

Je souhaite apporter une contribution aux actions d'Initiative Portes de Bretagne en réalisant un don à hauteur de :

MONTANT :

MODE DE RÈGLEMENT

Par Virement de préférence, merci de libeller « votre nom + COTISATION 2025 »

IBAN FR76 1360 6000 3735 6161 9900 057 Code BIC : AGRIFRPP836

par Chèque à l'ordre d'Initiative Portes de Bretagne

commentaire, date..

Par CB via [Hello Asso](#)



Mon règlement correspondant au total de ma contribution, à savoir adhésion + don

A NOTER : Ce bulletin d'adhésion sert de pièce comptable en cas de règlement au titre d'entreprise : CONSERVER UNE COPIE

A RETOURNER

Par courrier : Initiative Portes de Bretagne, 9 place du Champ de Foire, 35500 VITRE

Par mail : contact@initiative-portesdebretagne.fr

Rejoignez-nous !



Avec le soutien de

